Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: Group

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1983)

Heft 667

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Lectures d'ici

Noël..

Me réjouissant à l'idée que s'«Il» revenait ici-bas — à supposer toutefois qu'Il n'ait pas la malheureuse idée de réapparaître au Proche- ou au Moyen-Orient, mais choisisse plus judicieusement Cully, Moudon ou Echallens — Il ne serait pas crucifié. Ni même pendu, ni même guillotiné. Tout au plus interpellé aux fins de vérification d'identité. Tout au plus examiné, psychanalysé, testé; et le cas échéant tranquillisé ou euphorisé... En mettant les choses au pire, électrochoqué... On a tout de même progressé, depuis deux mille ans!

«Baïe me una fassouna!»

C'est-à-dire: «Donne-moi une fascine... un fagot!»

Je tire ces mots de *Les Grands-Champs*, de Lucette Junod (éd. du Panorama).

Si vous n'êtes pas un partisan trop intransigeant de «sous-conversation» et de «méta-langage», vous serez enchanté par ce récit extraordinairement simple, dépouillé, et dans un domaine particulièrement difficile — celui de l'évocation de souvenirs d'enfance — d'une justesse de ton sans défaut. C'est Péguy, dans le Mystère des Saints Innocents, qui nous met au défi de redire sans les déformer des mots, des paroles d'enfants; Lucette Junod y réussit parfaitement. Elle parvient aussi à utiliser des mots de patois sans tomber dans le pittoresque, à rendre le monde enchanté de l'enfance sans tomber dans la mièvrerie — fallait le faire!

Dans un tout autre genre, Aujourd'hui, je ne vais pas à l'école, de Claude Frochaux.

Combinant le goût des jeux de mots et de jeux sur les mots de Raymond Devos, et le sens du développement burlesque et décapant de Lova Golovchiner (à propos, vous avez lu le recueil de ses tartines? suffisamment nourrissantes pour les trois

repas: déjeuner, dîner, souper — sans oublier le dessert!).

Par exemple:

L'autre jour, j'ai jeté mon dévolu.

Sur rien. Sur personne. Comme ça. Par pure distraction

Je sais: ça n'a l'air de rien. Jusqu'à ce jour, j'ignorais même que j'avais un dévolu.

Ce qui m'a fait le découvrir, c'est de l'avoir jeté. S'il n'avait pas existé, je n'aurais pas pu le jeter. Evident: donc nous avons un dévolu...

Etc. On songe au Monsieur du dessus qui a eu le dessous, de Raymond Devos, justement.

Ou bien cette satire du goût pour les statistiques:

Un homme sur deux est une femme.

Un homme sur quatre est un Chinois.

Un Chinois sur deux est une Chinoise.

Un homme sur huit est une Chinoise.

Une Chinoise sur deux possède un vélo.

Un homme sur seize est une cycliste chinoise.

Il y a un milliard de Chinois.

Il y a un demi-milliard de Chinoises.

Il y a un quart de milliard de cyclistes chinoises. Deux cent cinquante millions de personnes, dans le monde, sont mortes de violence humaine, depuis un siècle.

Etc. Avec cette conclusion:

«On peut simplement souhaiter qu'il y ait moins de victimes de la violence que de cyclistes chinoises.»

J. C.

COURRIER

Participer? oui!

L'article publié dans DP 664 sous le titre «Participer ou ne pas participer», et signé A. R., mérite quelques réflexions:

Rectifions d'abord que Walter Bringolf, le vieux lion de Schaffhouse, n'a pas participé à la grève générale et encore moins siégé au Comité d'Olten de 1918. D'ailleurs, la droite a bien accepté au Conseil fédéral un Ernest Nobs qui, lui, fut véritablement signataire de l'appel à la grève de novem-

bre 1918 et condamné par ce fait à quatre semaines de prison. Non, ce n'est pas la grève mais l'adhésion momentanée de Bringolf, dans sa jeunesse, au Parti communiste qui servait de prétexte pour refuser ce candidat, et, en réalité, on avait peur de ses idées européennes trop prononcées. L'industrie suisse de l'époque, habituée encore au protectionnisme, n'était pas prête à affronter l'intégration européenne dont Bringolf se faisait l'avocat. La droite donnait donc la préférence à un Hanspeter Tschudi, personnalité dont on s'accommodait fort bien

Il faut rappeler également que la gauche, deux ans plus tard, est parvenue à imposer au Parti démocrate-chrétien le Valaisan Roger Bonvin qui, selon une boutade de l'époque, se comportait comme le bon vin valaisan: noir au premier abord, il passait au rouge dès qu'on l'examinait à la lumière. Le Conseil fédéral d'alors, entraîné par l'équipe Tschudi, Spühler (ensuite Graber) et Bonvin, développait un dynamisme remarquable et se heurtait de ce fait parfois à la majorité bourgeoise des Chambres. Voilà la situation que votre correspondant qualifie de marché des dupes.

Pendant sa participation au gouvernement, le Parti socialiste suisse n'a jamais accepté la moindre pression de l'Etat. Il va sans dire que lorsque le groupe socialiste aux Chambres désavouait le Conseil fédéral, la presse bien-pensante l'accusait aussitôt de ne pas jouer le jeu, d'être un mauvais partenaire, etc. Néanmoins le Parti socialiste suisse n'a jamais été mis au service de l'Etat, au nom de la solidarité à l'égard des camarades qui siégeaient à l'Exécutif. Par contre, nous socialistes suisses devrions accepter, comme de juste, que les conseillers fédéraux issus de nos rangs échappent à notre discipline interne pour devenir en quelque sorte des personnalités au-dessus des partis. Voilà le prix que nous payons pour notre indépendance. Mais. de toutes façons, à ce niveau-là, il ne s'agit plus d'obéir aveuglément à des mots d'ordre, mais de développer une action politique en harmonie avec sa propre conscience de justice et de solidarité.

W R